

# SUMI DES URGENCES - MOUVEMENTS DE POPULATIONS

## SYNTHÈSE DE DÉPLACEMENT DANS LA VILLE D'OUNIANGA-KÉBIR-TCHAD

TABLEAU DE BORD: 190

COLLECTE DES DONNÉES: 03 JUILLET 2024

DATE DE PUBLICATION: 9 JUILLET 2024

### CARTE DU MOUVEMENT



Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

### CHIFFRES CLÉS



Population collectivement expulsée :  
**89 personnes**



Raison du mouvement:  
**Expulsion collective**



Lieu de départ:  
**Libye**



Lieu d'accueil:  
**Ounianga-Kébir (Ennedi Ouest)**



Mode de transport:  
**1 véhicule**



Date du mouvement:  
**03 juillet 2024**

### BESOINS PRIORITAIRES



**Transport**



**Nourriture**



**Articles non-alimentaires**

### MÉTHODOLOGIE

Le suivi des urgences a pour but de recueillir des informations sur les mouvements importants et soudains, ainsi que sur des urgences de sécurité et climatiques. Les informations sont collectées par le biais d'entretiens avec des informateurs clés ou par des observations directes.

Ce tableau de bord synthétise les informations sur le déplacement ayant eu lieu le 03 juillet 2024 dans la ville d'Ounianga-Kébir, située dans la province de l'Ennedi Ouest, près de la frontière libyenne.

### RÉSUMÉ DE L'ALERTE

Le 01 juillet 2024, 89 ressortissants tchadiens (dont 2 personnes en situation de handicap) ont été expulsés collectivement de la Libye et sont arrivés dans la ville d'Ounianga-Kébir le 03 juillet 2024. Ces derniers ont déclaré avoir été emprisonnés en Libye durant six mois à un an à Koufra avant d'être expulsés.

La plupart des personnes expulsées sont originaires de Bol, d'Ati, et d'Abeché.

Ces personnes n'ont reçu aucune assistance et ne disposent d'aucun moyen pour poursuivre leur voyage vers leur communauté d'origine. De ce fait, elles ont manifesté avoir urgemment besoin de nourriture, d'articles non-alimentaires ainsi que d'assistance au transport vers leurs localités d'origine.

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS (OIM)

